



Dans... le sillage du COMPAS

Le sillage n°2/06

Depuis plus d'une dizaine d'années, le COMPAS vous accompagne dans la connaissance et l'analyse des réalités sociales.

Ce document est notre retour des observations croisées réalisées à partir de nos travaux, notre contribution à une réflexion plus large...

Actualités du COMPAS...

Observation
Évaluation
Étude
Formation
Informatique

Sommaire

- ☐ Actualités du COMPAS – 1
- ☐ Chemin faisant... – 2
Définir la pauvreté
- ☐ Point de vue... – 6
Intérêt et limites de l'économétrie dans l'analyse de données sociales
- ☐ Balise biblio... – 8
Références utilisées dans les articles
- ☐ A noter dans la b@se doc... du COMPAS – 9
« Insertion » - « Jeunes »

Quelques-unes des interventions en cours ou parmi les plus récentes :

- Étude sur l'offre de services et d'équipements en direction des personnes âgées pour la ville de Nantes. Deux objectifs essentiels : faire un état des lieux quantitatif de l'offre sur Nantes ainsi qu'une comparaison avec d'autres villes de démographies voisines à partir de la sélection d'indicateurs pertinents.
- Diagnostic partagé sur les questions insertion-emploi-chômage sur les sites prioritaires de Nantes Métropole.
- Étude sur le vieillissement des personnes handicapées pour/dans le département du Bas-Rhin. Deux grands axes : une connaissance de la population handicapée en fonction des territoires et une analyse qualitative des enjeux et conséquences de ce vieillissement.
- De nouvelles Analyses des Besoins Sociaux (en cours ou à venir) : Blagnac, Mérignac, Saint Louis de la Réunion, Le Lamentin, La Rochelle, La Baule, etc.

Les outils et méthodes :

- A mesure de ses travaux, le COMPAS affine ses méthodes de projections démographiques en y intégrant des modalités relatives à la mortalité, à la fécondité, aux mouvements migratoires, etc. et éventuellement en y intégrant aussi les impacts anticipés de projets d'infrastructures et de constructions de logements susceptibles d'influencer significativement la démographie d'un territoire... Ce faisant, les projections concernent aussi bien une population dans sa globalité que certaines de ses fractions comme les personnes âgées, les collégiens, les 0-3 ans, etc.
- A titre expérimental, le COMPAS travaille, parfois avec l'aide de certains de ses partenaires, à l'élaboration d'indices synthétiques tels que « indice de bien-être collectif », « indice de diversité sociale », « indice d'autonomie », « indice de mobilité »... L'objectif est toujours de proposer une approche à plusieurs dimensions (type « IDH », Indicateur de Développement Humain) afin de sortir d'une logique de type « PIB » mono-dimensionnelle et donc excessivement réductrice.

Participation à des colloques, conférences... :

- Le 12/05/06 – Participation à l'atelier « Regards croisés sur la pauvreté : indicateurs, vécus, représentations » dans le cadre d'un colloque organisé par l'*Institut pour la Promotion du Lien Social (IPLS)* sur « Le lien social à l'épreuve de la pauvreté » (au Conseil de l'Europe, Strasbourg).
- Le 13/06/06 – Intervention sur le vieillissement de la population lors d'un colloque organisé par le *Conseil Général de Seine-Maritime* dans le cadre de son schéma gérontologique.



Chemin faisant...

(...dans le sillage des
études réalisées par le
COMPAS)

*La pauvreté
associée à une
société donnée
ne peut être
considérée qu'en
fonction des
contextes socio-
économique,
culturel,
géographique et
historique de
cette dernière*

Définir la pauvreté

La **pauvreté** fait généralement référence à une situation, à un état caractérisé par la non possession d'un certain nombre de ressources et conditions élémentaires nécessaires à un minimum de bien-être matériel, mais aussi social, culturel... Dans le sens où nous l'entendons, cette non possession ne fait bien évidemment pas référence aux renoncements volontaires que sont les formes, principalement religieuses, de vœux de pauvreté, mais est associée à l'absence subie/contrainte de ces ressources et conditions élémentaires, donnant lieu alors à des expressions sous formes de manques ou de besoins...

Le *Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement* (2005) définit la pauvreté comme « l'état d'une personne, d'une famille ou d'un groupe qui dispose de faibles ressources ». Bien que cette première partie de définition révèle une primauté donnée à la dimension monétaire, le Ministère rajoute aussitôt que la pauvreté « n'est pas réductible au seul indicateur de type monétaire mais concerne également d'autres aspects du quotidien comme le logement, la santé, la formation, le travail, la vie familiale ».

La relativité de cette notion

La pauvreté ne peut être appréciée qu'en fonction des contextes socio-économique, culturel, géographique et historique de la société à laquelle elle est associée : par exemple, l'appréciation de la pauvreté doit notamment tenir compte du pouvoir d'achat moyen du groupe concerné. La notion de pauvreté varie également selon la perception qu'ont les individus des conditions d'existence jugées indispensables, etc.

Cette relativité nous invite d'une part à étudier la pauvreté au plus près de la situation actuelle, en mobilisant les informations aux dates de référence les plus récentes possibles et à inscrire l'analyse dans le cadre local aux différentes échelles disponibles :

du contexte national et régional à la situation infra-communale.

Pour Daniel Verger de l'*Insee*, « la recherche d'une mesure unique de la pauvreté s'apparente à une infructueuse quête du Graal : un seul concept, une seule évaluation ne sauraient suffire. La définition de la pauvreté échappe au seul domaine de la science : définir un pauvre est souvent un acte politique, normatif, empreint de toute une série de conventions et qui doit s'ancrer dans les traditions et modes de vie spécifiques de chaque société ».

Des distinctions... et des approches

On parlera donc plus facilement de **pauvreté relative** ; faisant ainsi la distinction avec une pauvreté dite « **absolue** » fondée sur des besoins minimaux et des consommations incompressibles (besoins de première nécessité objectivement indispensables à la survie : consommation alimentaire, habillement...).

On distinguera également différents qualificatifs de la pauvreté selon l'approche privilégiée pour son appréhension :

- **la pauvreté monétaire** : est alors considérée comme pauvre la personne dont les ressources sont inférieures à un certain seuil de revenus ;

- **la pauvreté de conditions de vie** : sont alors pris en considération des manques de nature « existentielle » et/ou « matérielle » (alimentation, vêtement, chauffage, logement...) ainsi que des manques de nature « sociale » et/ou « relationnelle » (vis-à-vis de l'emploi, des loisirs, de la famille..., des divers liens familiaux, amicaux, sociaux...);

- **la pauvreté « administrative »**, « **reconnue** » : sont ici considérées, pour rendre compte de la population pauvre, les personnes bénéficiaires d'aides sociales, particulièrement de minima sociaux (ex : RMI, AAH, ASS, etc.) ; il s'agit d'une pauvreté que, d'une certaine manière, l'administration reconnaît à travers l'attribution d'un statut et le



*Les inégalités
font système en
s'engendrant
mutuellement
par interactions
et en
contribuant à
former un
processus
cumulatif*

versement d'un revenu de redistribution...

Selon Georg Simmel (1858-1918), sociologue allemand, « le fait que quelqu'un soit pauvre ne signifie pas encore qu'il appartienne à la catégorie des « pauvres ». Il peut être un pauvre commerçant, un pauvre artiste, ou un pauvre employé, mais il reste situé dans une catégorie définie par une activité spécifique et une position (...). C'est à partir du moment où ils sont assistés, peut être même lorsque leur situation pourrait normalement donner droit à l'assistance même si elle n'a pas encore été octroyée, qu'ils deviennent partie d'un groupe caractérisé par la pauvreté. Ce groupe ne reste pas unifié par l'interaction entre ses membres, mais par l'attitude collective que la société comme totalité adopte à son égard (...). Les pauvres en tant que catégorie sociale ne sont pas ceux qui souffrent de manques ou de privations spécifiques mais ceux qui reçoivent assistance ou devraient la recevoir selon les normes sociales » (1908).

La pauvreté est le fruit d'une construction sociale. La définition d'une norme « pauvre » relève des modalités de classement et de traitement des individus reconnus comme pauvres par la société. Dès lors, « ce qui est sociologiquement pertinent, ce n'est pas la pauvreté en tant que telle, mais les formes institutionnelles que prend ce phénomène dans une société ou un environnement donné. Autrement dit, il peut être heuristiquement fécond d'étudier la pauvreté comme condition socialement reconnue, les pauvres comme un ensemble de personnes dont le statut social est défini, pour une part, par des institutions spécialisées de l'action sociale qui les désignent comme tels. » (Serge Paugam).

- **la pauvreté subjective** : au-delà d'éléments concrets de mesure de la pauvreté, il est possible d'interroger les personnes sur la perception qu'ils ont de leur position dans une structure sociale donnée, du niveau de vie en dessous duquel ils se considéreraient comme pauvres, du risque de pauvreté qu'ils pensent encourir pour eux-mêmes ou pour leurs proches..., mais aussi sur les difficultés financières qu'ils

rencontrent et leurs conditions de vie...

- **la pauvreté transitoire / structurelle** : ici l'approche à partir des ressources monétaires ou des conditions de vie doit s'apprécier à partir de la plus ou moins grande permanence dans l'état de pauvreté. Cette approche nécessitant des méthodes de suivi individuel est encore peu exploitée du fait de la lourdeur du type d'enquêtes à mettre en oeuvre. Il est cependant important de différencier les pauvres « permanents » et ceux qui le sont de manière transitoire (étudiants par exemple). Cette approche est susceptible de modifier les politiques et programmes, du fait des différences de traitement qu'impliquent des pauvretés structurelles et transitoires.

Ces différentes approches ne s'opposent pas, elles sont complémentaires et parfois même s'influencent mutuellement. Elles doivent être articulées pour permettre une vision sinon globale en tout cas multidimensionnelle.

La multidimensionnalité de la pauvreté

« Les analyses ont largement confirmé et illustré cette idée, en mettant progressivement en évidence une multiplicité de signes extérieurs de pauvreté concernant l'ensemble des aspects de l'existence individuelle et collective : forte instabilité professionnelle, faiblesse des revenus primaires, dépendance importante à l'égard des revenus disponibles par unité de consommation, faiblesse du patrimoine, difficultés de logement (difficultés pour accéder à un logement et pour s'y maintenir, conditions de logement inférieures aux normes de peuplement et de confort), morbidité et mortalité élevées du fait notamment de la durée et de la pénibilité du travail, faible niveau de formation générale et professionnelle, peu de loisirs et de détente, manque d'ouverture à la culture « savante », faible capital de relations sociales, faible participation à la vie politique, marginalisation par rapport aux institutions politiques et aux médias, faible degré de liberté



individuelle face aux institutions judiciaires » (*Bihl et Pferfferkorn*) ; et on pourrait rajouter faible participation à la vie sociale, etc. Ce constat amène les auteurs ici cités à définir la pauvreté par l'accumulation de handicaps, de défauts, de déficits résultants d'inégalités tendant à se renforcer réciproquement. Les inégalités forment alors un système ; elles s'engendrent les unes les autres par interactions et contribuent à former un processus cumulatif.

Dans cette optique multidimensionnelle, il convient de signaler les initiatives d'élaboration d'indicateurs synthétiques de la pauvreté comme celle du BIP 40 par exemple. (cf. références citées)

Des seuils... pour aborder la pauvreté monétaire

A partir de l'approche subjective, il est donc possible d'élaborer des seuils subjectifs (ex : sentiment d'insécurité d'existence...). Toutefois, c'est plus couramment pour aborder la pauvreté monétaire que la définition de seuils est opérée.

Selon l'*INSEE*, « un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur [à un certain] seuil de pauvreté. L'*INSEE*, comme *Eurostat* et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les Etats-Unis ou le Canada) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. L'*INSEE* le fixe habituellement à 50% du niveau de vie médian tandis qu'*Eurostat* privilégie le seuil de 60% du niveau de vie médian » (le choix pour tel ou tel taux faisant varier considérablement le nombre de personnes concernées).

La *CAF*, quant à elle, parle de « seuil de bas revenus ». Elle base également son calcul sur la moitié du revenu médian, mais, à la différence de l'*INSEE*, prend en compte l'ensemble des ressources, y compris les revenus de redistribution (allocations sociales, APL, RMI, etc.).

Pour information : aujourd'hui, l'*INSEE* fixe le revenu médian annuel à environ 15 000 € (revenu fiscal),

soit, la moitié divisée par 12 mois, à environ 625 € par mois le seuil de pauvreté. Par comparaison, le seuil fixé par la *CAF* était de 735 € en 2004.

Enfin, pour nous permettre la transition vers **la notion de précarité**, citons la définition que le *Conseil Economique et Social* donnait encore récemment de la « grande pauvreté » : « la grande pauvreté est déterminée par un cumul de précarité dans plusieurs domaines, leur persistance et la quasi-impossibilité de réassumer ses responsabilités et reconquérir ses droits par soi-même dans un avenir prévisible ».

Précarité se distingue de pauvreté

Le *Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement* (2005) définit la précarité comme « l'absence des conditions élémentaires permettant aux personnes et aux familles d'assumer normalement leurs responsabilités et de jouir de leurs droits fondamentaux ». Il précise que « les situations de précarité économique et sociale sont diverses et souvent cumulatives. Elles sont liées en grande partie à la dégradation du marché de l'emploi. Elles peuvent aussi avoir pour origine ou être associées à d'autres facteurs qui, en se combinant, risquent de les faire évoluer vers des situations d'extrême pauvreté, à la limite de l'exclusion ».

Cette définition n'insiste cependant pas assez, nous semble-t-il, sur les dimensions d'incertitude, d'insécurité et d'instabilité qui se rattachent à la notion de précarité.

Pour le *Dictionnaire suisse de politique sociale* (2005) « la notion de précarité comme "pauvreté potentielle" (donc distincte de la pauvreté) inclut l'idée d'instabilité (par exemple du revenu, lorsqu'il est sujet à oscillations imprévisibles) et de fragilité (manque de pouvoir contractuel, par exemple) ».

Le *Conseil Economique et Social* voit dans la précarité « l'absence d'une ou de plusieurs sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales et de jouir de leurs droits fondamentaux ».

C'est plus couramment pour aborder la pauvreté monétaire que l'on procède à la définition de seuils



Entre « misère de position » et « misère de situation », l'« exclusion » doit être appréhendée comme à la fois un processus et un état

Le sociologue Pierre Bourdieu, quant à lui, parlera de « misère de position » (sentiment d'être attiré vers le bas, dans un mouvement qui nous échappe), et ce par opposition à une « misère de situation » à propos d'une pauvreté objective.

Exclusion : ambiguïté et confusion d'une notion

Cette notion d'exclusion est récente, et ses conditions d'apparition sont liées aux bouleversements que nous avons connus au cours des dernières décennies.

Le terme d'« exclusion », en partie créé par des discours politico-médiatiques, est réducteur et donc procède d'une simplification excessive. En effet, les « exclus » ne forment pas une population homogène et la pauvreté extrême correspond à des phénomènes multidimensionnels qui renvoient davantage à des processus qu'à un examen statique.

Pour Robert Castel, entre autre, l'« exclusion » est un peu un « mot valise » : on entend dire qu'est « exclu » à la fois le SDF, le chômeur de longue durée, le jeune de banlieue, l'handicapé..., c'est-à-dire des situations qui sont en réalité extrêmement hétérogènes. Le fait de les nommer tous par le même terme d'« exclu » ne permet pas d'expliquer des différences de situations. Ils n'ont ni le même passé, ni le même vécu, ni le même avenir... Castel note qu'en même temps l'« exclusion » renvoie trop souvent à une notion statique, qui laisse entendre que certains sont « en bout de course », dans le hors social ; or personne n'est en dehors du social.

Pour Michel Messu, l'exclusion exprime en creux la tyrannie de l'inclusion, des multiples inclusions auxquelles est soumis chacun.

Plutôt que d'exclusion, plusieurs auteurs, sociologue ou psychosociologues, ont préféré parler de disqualification sociale (Serge Paugam), de désaffiliation (Robert Castel), de désinsertion (Frédéric Blondel), de désocialisation (Alexandre Vexliard)... pour rendre compte à la fois d'un processus comme dynamique négative (ce qui ne veut pas dire fatale) constituée de plusieurs phases et d'un état comme situation résultant de ce processus.

Et ce que montrent bien ces auteurs, c'est que si exclusion il y a (mise en dehors), c'est bien d'abord des grandes institutions sociales productrices de liens sociaux et socialisatrices que sont le travail, la famille, l'Etat (et à travers lui l'école, les dispositifs d'assistance et d'assurance, les mécanismes de participation politique et citoyenne), etc. Le sociologue et économiste Yves Barel parlera de « grands intégrateurs » à propos de celles-ci, et en particulier à propos du travail dans notre société moderne.

L'exclusion est donc à la fois un processus et un état

Comme processus, l'exclusion est un ensemble de ruptures (moins linéaires et successives qu'interactives), tant sur le plan symbolique (stigmates ou attributs négatifs) que sur le plan des relations sociales (rupture des différents liens sociaux qui agrègent les individus entre eux).

En tant qu'état, elle traduit un cumul de manques (sans emploi, sans argent, sans abri...), de « handicaps », signe de grande pauvreté, associé à des formes de déstructuration sociale et psychologique et parfois à des situations d'abandons de ses droits, voire d'oubli de soi...

Une enquête du CREDOC de 1995 auprès de presque 800 personnes en situation de pauvreté sélectionnées selon la méthode des quotas, montrait, à partir des cinq principaux « handicaps sociaux » recensés (absence de diplôme, moins de 427 € par mois (2800 F), pas de logement stable, état de santé dégradé, au chômage ou sans travail), que près de 50% cumulaient au moins trois de ces « handicaps sociaux » et 80% au moins deux, la moyenne se situant entre deux et trois.

Malgré son ancienneté relative, cette enquête garde le mérite d'insister sur l'importance du cumul des difficultés dans les situations de pauvreté.

En réalité, au-delà même du terme de cumul, nous devons parler de multidimensionnalité de la pauvreté ; dimensions qui le plus souvent sont à mettre en relation plutôt qu'à appréhender séparément.

*Marc Schalck
& Marc Le Gallo*



Point de VUE...

(...sur une
problématique ou une
question de méthode)

*En dehors des
sciences
économiques,
l'outil
économétrique
reste parfois
méconnu, malgré
sa pertinence
pour aider à
mieux cerner des
phénomènes
sociaux
difficilement
analysables
directement*

Intérêt et limites de l'économétrie dans l'analyse de données sociales

Introduction :

L'économétrie est un outil statistique très souvent utilisé en économie dans le but de vérifier de manière empirique un phénomène qualitatif ou quantitatif. Cependant, en dehors des sciences économiques, l'outil économétrique reste aujourd'hui parfois méconnu. Au-delà de certaines limites inhérentes à cette méthode qui seront soulignées ultérieurement, l'économétrie se révèle néanmoins être un outil intéressant dans la validation d'hypothèses ou dans la réalisation de prévisions.

Description :

L'analyse se base sur une variable dite endogène, qui représente le phénomène que l'on cherche à expliquer. Le principe général de l'analyse économétrique est assez simple, puisqu'il consiste à prendre en compte des variables dans le but d'étudier des aspects tels que leur évolution dans le temps ou leur interférence pour un échantillon donné. Bien évidemment, la méthode appliquée est étroitement liée au but de l'analyse (prévision à partir d'une série temporelle, étude de l'influence de certaines variables sur la variable endogène...). Dans le deuxième contexte (interrelation entre la variable endogène et les variables explicatives), différentes méthodes existent suivant le type de variable étudiée. Ainsi l'économétrie ne s'arrête pas à l'étude de variables quantitatives, facilement exploitables car utilisables généralement telles quelles. Elle peut également permettre la modélisation de variables qualitatives via un codage binaire (0 et 1) en permettant l'exploitation de la variable -dite muette- lors de l'analyse. Parmi les exemples de variables binaires nous pourrions citer l'acceptation ou non d'une personne âgée dans un établissement, l'appartenance ou non d'un actif à telle ou telle CSP, la réussite ou l'échec d'un étudiant dans

ses études... La discrétisation (codage binaire) d'une variable qualitative permet de cette manière d'introduire des notions plus abstraites (capacité, aptitude pour réussir...) faisant l'objet de l'analyse.

De l'intérêt...

Cette méthode d'analyse peut donc être un outil intéressant afin de mieux cerner des phénomènes sociaux difficilement analysables directement. En effet, l'introduction d'une nouvelle technique dans l'analyse peut permettre de mettre en avant des comportements qui n'auraient pas été mis en lumière sans cela. Lorsque nous étudions un fait complexe, plus le nombre de points de vue est important et plus l'analyse qui en est faite s'affine. Dans ce cadre, l'économétrie peut apporter une nouvelle photographie des faits, étoffant ainsi l'analyse.

D'après ce que nous avons vu jusqu'à maintenant, il semble que l'économétrie soit un outil idéal pour fournir des évidences empiriques à des modèles théoriques. En effet, à travers la collecte de données et son traitement ultérieur, nous pouvons fournir des évidences statistiques qui vérifient (ou réfutent) les hypothèses du modèle théorique sur les variables considérées. Les hypothèses sont donc des postulats préalables à l'analyse et non pas l'inverse. Bien évidemment, les résultats de l'analyse économétrique peuvent mettre en relief des relations non attendues entre les variables du modèle en permettant ainsi une amélioration du modèle théorique mais il est important de retenir que généralement l'économétrie ne constitue qu'un instrument de validation qui s'inscrit dans un cadre théorique déjà établi.

...aux limites.

Cependant, l'intérêt évident de l'économétrie comme moyen de validation empirique doit être nuancé



L'économétrie est confrontée à la volonté d'une analyse toujours plus fine en sachant l'« explication totale » impossible du fait de la complexité et de la part d'imprévisibilité des phénomènes humains

étant donné les limites inhérentes à ce type d'analyse.

Tout d'abord se pose la question de la complexité des problématiques analysées en sciences sociales, et notamment dans le champ de l'intervention sociale. En effet, la spécification des variables prises en compte dans le modèle théorique est une tâche souvent très complexe et non exempte d'ambiguïtés. Dans tous les cas, il est ainsi difficilement imaginable, et même présomptueux, de prétendre à l'analyse complète d'un phénomène. Ceci est une conséquence de l'impossibilité de prendre en compte la totalité de variables qui agissent sur la variable endogène. Les faits étudiés en sciences sociales sont le résultat d'une multitude d'interrelations, ce qui rend le phénomène complexe et pour partie indéterminable ; et dont l'agent principal, l'individu, ne présente pas un comportement aussi régulier que celui des phénomènes étudiés en biologie ou en physique. Par conséquent, il sera presque impossible de trouver un modèle dit déterministe où la variable endogène est complètement expliquée. Telle est la première limite à laquelle doit faire face l'économètre. Ce problème peut être partiellement contrecarré à travers une bonne spécification initiale des variables explicatives. Il faut être conscient que cette spécification initiale du modèle théorique se heurte à d'autres problèmes inhérents aux phénomènes en sciences sociales tels que la relation de cause à effet entre les variables. En effet, il ne suffit pas de repérer les variables qui rentrent en jeu mais il faut, en plus, bien cerner le sens de la causalité entre elles afin d'établir les fondements théoriques qui seront testés sur l'échantillon. Cette relation s'avère parfois très ambiguë et difficile à identifier.

Un deuxième problème qui peut être rencontré tourne autour de la pertinence des variables elles-mêmes pour mesurer le phénomène étudié. Occasionnellement nous pouvons avoir besoin d'utiliser ce qu'on appelle une « variable proxy » qui ne rend pas compte parfaitement de la variable que nous voulons mesurer. Ce fait se

produit quand le phénomène que nous voulons inclure dans notre modèle ne peut pas être mesuré d'une manière précise du fait de sa nature trop abstraite. C'est le cas par exemple du concept de capital humain en économie qui essaie de rendre compte de l'ensemble des connaissances techniques et des savoir-faire des travailleurs. Cela étant, nous sommes obligés de chercher une mesure (une « variable proxy ») qui se rapproche de manière approximative du phénomène qu'on étudie réellement. Par exemple, pour le cas cité précédemment, certains auteurs ont utilisé le taux de scolarisation dans le secondaire pour mesurer le taux d'accumulation du capital humain. Si bien qu'à travers l'utilisation de telles mesures nous parvenons à montrer l'influence de variables difficilement mesurables dans la réalité ; il est évident que la qualité du modèle s'en ressentira du fait de cette mesure « arbitraire » : les données dont nous disposons ne représentent pas exactement les phénomènes observés.

La dernière nuance à faire sur les résultats du modèle économétrique fait référence au caractère limité et ciblé de la période d'analyse. En effet, le modèle doit être dans la majorité des cas testé sur un échantillon concret, appartenant à une période bien déterminée. Bien que les lois statistiques montrent la possibilité d'extrapoler les résultats à l'ensemble de la population, il faut garder à l'esprit que les conclusions de l'étude présentent une certaine marge d'erreur concernant le pouvoir explicatif des variables et que les résultats finaux sont soumis à des éventuelles fluctuations d'échantillonnage (par exemple à cause des variations de comportement selon la période étudiée).

Pour conclure...

L'application de la méthode économétrique dans l'appréhension des problématiques sociales peut se révéler être un outil utile, permettant de renforcer l'analyse d'un phénomène.

Cependant, pour que cette analyse soit réellement intéressante et garde



sa pertinence, il importe de ne pas perdre de vue les limites de celle-ci et en particulier le fait que les comportements humains ne peuvent être réduits à de simples équations...

*Alvaro La Parra Pérez
& Sterenn Lucas,
étudiants en Master 1 "Economie et
gestion du développement durable",
en stage au COMPAS*

Balise biblio...

Références utilisées dans les articles :

- Y. Barel, « Le Grand Intégrateur » in *Connexions*, n°56-1990.
- A. Bihl et R. Pferfferkorn, *Déchiffrer les inégalités*, Paris, Syros, 1999.
- P. Bourdieu, *La misère du monde*, Le Seuil, 1993.
- R. Castel, *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Seuil/La république des idées, 2003.
- R. Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, 1995.
- V. de Gaulejac, I. Taboada Léonetti (avec la coll. de F. Blondel et de D-M. Boullier), *La lutte des places, Insertion et désinsertion*, Desclée De Brouwer, 1994.
- G. Simmel, *Les pauvres*, éd. Française Puf Quadrige, 1998 (1^{ère} éd.1908).
- M. Messu, *La pauvreté cachée*, éd. de L'aube, 2003.
- S. Paugam, *Les formes élémentaires de la pauvreté - le lien social*, PUF, 2005.

- S. Paugam, *Le salarié de la précarité : les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Puf, 2000.
- S. Paugam (dir.), *L'exclusion, l'état des savoirs*, La Découverte, 1996.
- S. Paugam, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, Puf, 1991.
- D. Verger, « Bas revenus, consommation restreinte ou faible bien être : les approches statistiques de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales » in *Economie et Statistique* n° 383-384-385, Insee, 2005
- A. Vexliard, *Le clochard*, Desclée De Brouwer, 1998.

Liens internet :

- L'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale :
www.social.gouv.fr/html/pointsur/onpes/sommaire.htm
- L'observatoire des inégalités :
www.inegalites.fr
- Le site du BIP 40 :
www.bip40.org



Sur http://www.compas-tis.com/base_documentaire.php

A noter dans la b@se doc...

(...à partir de la base documentaire internet du COMPAS)

Dans la catégorie « insertion » :

"Les contrats d'insertion du RMI : pratiques des institutions et perceptions des bénéficiaires", in *Études et Résultats*, n°193 (2002), DREES.

Pour encore trop de bénéficiaires, signer un contrat d'insertion reste un acte peu signifiant, soit incompris soit vite oublié.

D'autre part, alors que les contrats d'insertion sont majoritairement orientés vers l'emploi, l'aide apportée à l'insertion professionnelle apparaît relativement peu valorisée par les bénéficiaires concernés. A contrario, l'accompagnement social est davantage apprécié, même si moins de contrats sont ainsi orientés.

Dans la catégorie « jeunes » ou « territorialité » :

"Des territoires qui façonnent les parcours scolaires des jeunes", in *Bref*, n°228 (2006), CEREQ.

« Les spécificités socioéconomiques des territoires dessinent les contours d'espaces bien différenciés dont le parcours scolaire des jeunes porte également la marque et qui, ce faisant, permettent de mieux saisir les enjeux des politiques éducatives au niveau local. »

Les liens entre territoires et parcours scolaires sont mis en évidence par le biais d'une typologie territoriale (une typologie constituée de six grands types de territoires et issue d'une analyse des zones d'emploi à partir de critères socioéconomiques).

Votre contribution :

Si vous souhaitez réagir au *Sillage du COMPAS*, voir aborder un sujet particulier, publier un texte relatif à celui-ci ou à un travail co-réalisé avec le COMPAS, contactez-nous par courriel à : sillage@compas-tis.com
Un comité de rédaction étudiera la question...

COMPAS-TIS

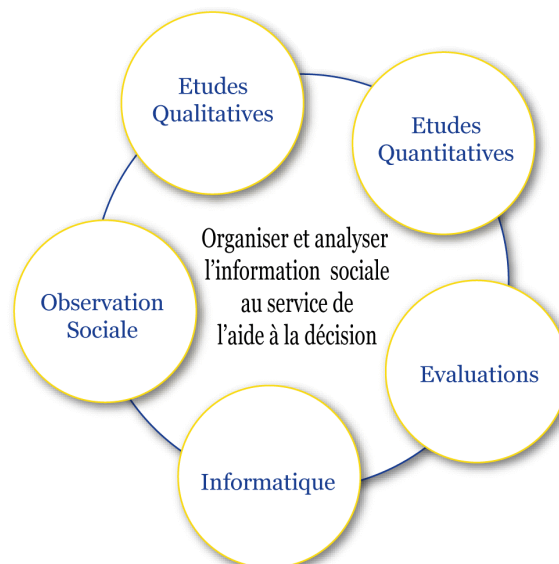
Centre d'Observation et de Mesure des Politiques d'Action Sociale – Traitement des Informations Sociales.

Siège : 15 ter Bd Jean Moulin, 44100 Nantes.
Téléphone : 02 51 80 69 80
Télécopie : 02 51 80 69 89

Antennes (Strasbourg ; Paris) :

- 24 rue de l'Yser, 67000 Strasbourg.
Téléphone : 03 90 41 09 18
- 64 rue Vieille du Temple, 75003 Paris.
Téléphone : 01 45 86 18 52

Courriel : contact@compas-tis.com
Site internet : www.compas-tis.com



Directeur du COMPAS :

Hervé Guéry

Coordinateur du Sillage :

Marc Le Gallo

© COMPAS-TIS 2006